Pierre Klauser, Ueli Grüninger

Quel avenir pour le CMPR?

Retraite du conseil de fondation CMPR[1] à Thoune en avril 2013

Le Conseil de fondation du CMPR a décidé de cette retraite pour faire le bilan de trois ans de collaboration avec MFE[2], choisir de nouveaux buts stratégiques à l'horizon 2018 et planifier la succession au poste de secrétaire général.
Nous sommes partis de la constatation des changements profonds, vécus ou à venir, avec l'attribution des tâches politiques à MFE créé en 2009, la prochaine réorganisation des SSMI et SSMG modifiant les rôles des sociétés de discipline et leur relations, le renouvellement de deux tiers des membres du Conseil depuis 2010, l'entrée en fonction d'un nouveau président en 2011 et, finalement, le départ à la retraite de l'actuel secrétaire général en 2015.
Le bilan des forces et faiblesses a souligné notre rôle de catalyseur dans tout le processus de reconnaissance de la Médecine de premier recours, y compris dans la création de MFE, malgré des faiblesses dans la répartition des tâches, dans la visibilité envers la base des médecins individuels, la dépendance financière et la forte personnalisation de nos projets.

Trois domaines d'activité du CMPR

Les tendances stratégiques suivantes ont émergé des discussions en groupes:

1. *Prévention / soins chroniques:* dans le sens de la promotion de la santé, «empowerment» du patient, interprofessionnalisation
2. *Qualité et recherche:* à la fois chance et charge pour les praticiens dans leurs relations avec les patients, la consultation, la gestion du savoir, si nécessaire avec certification (laboratoire, radiologie, psychothérapie) et attribution de prix (recherche)
3. *Formation continue:* passage d'un système de transmission des connaissances vers celui de leur pondération

Les participants ont relevé un déficit assez généralisé de coordination dans le domaine de la MPR de notre pays. Or la nouvelle répartition des rôles avec l'attribution du pôle politique à MFE nous offre une occasion d'améliorer cet aspect. Les attentes de nos partenaires[3] sont donc clairement orientées vers une fonction du CMPR comme plateforme d'échanges, de mise en réseaux et de coordination entre groupes de travail, cercles professionnels, facultés, instituts et ASSM. Le CMPR doit en outre remplir le rôle d'un Collège: offrir un creuset d'idées, d'innovation et de développement, émettre des avis d'expertise, soutenir la formation continue dans l'activité médicale (y compris dans la gestion, la recherche, la conduite).

Décharge et réorientation

Donc, allégé du poids de la politique professionnelle attribuée maintenant à MFE, le CMPR garde actuellement sa raison d'être comme espace d'échanges et de coordination entre les acteurs de la médecine de premier recours. On procédera ensuite à une analyse des activités à renforcer, à poursuivre, à abandonner ou à déléguer.
Quant à la structure, nous comptons sur un fonctionnement stratégique d'un Conseil de fondation (médecins, durée de fonction souvent limitée), secondé pour le domaine opérationnel par un secrétariat, un secrétaire général (développement de projets, gestion) et parfois par des intervenants extérieurs.
Le financement reste basé sur quatre sources: les cotisations des sociétés de discipline, les congrès, les projets confiés par des tiers, les donations.

Prochains pas

- Accent immédiat sur le rôle de plateforme
- Analyse du portefeuille des activités dès l'automne, et modifications d'ici 2015
- Adaptation de notre structure à la future société de discipline regroupant les généralistes et les internistes (env 2015)

[1] Le Collège de médecine de premier recours (CMPR) est une fondation regroupant depuis 1994 les 3 sociétés de discipline médicale (SSP, SSMG, SSMI), les 5 facultés et leurs instituts de MPR, de même que l'ASSM, autour de la promotion de la médecine de premier recours.
[2] Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse
[3] Sociétés de discipline, facultés et instituts , ASSM, MFE, fondation pour la formation en médecine de famille FMF, Junge HausärztInnen Schweiz JHaS

Correspondance:
Dr Pierre Klauser
Président CMPR
Route de Frontenex 92
1208 Genève
pierre.f.klauser[at]bluewin.ch